



Les Communes
du
Val d'Anniviers



www.anniviers.org

Commission économie publique ⑨ **SEPO Tourisme**

**Procès-verbal de la séance du 11.09.07 à 18h au bureau communal de Vissoie
SEPO**

Présents : Georges-Alain Zuber, Président commission économie publique
Philippe Chauvie, SEREC
Nicole Salamin, agents immobiliers
Do Salamin, commerçants
Sylvie Savioz, artisans
Alice Zufferey, commerçants
Jacky Revey, artisans
Stéphane Zufferey, SD
Patrick Salamin, Commune de St-Luc
Manu Broccard, Sierre-Anniviers Tourisme
Serge Melly, cafetiers-restaurateurs
Christian Caloz, remontées mécaniques
Raphaël Zufferey, cafetiers-restaurateurs
Martine Antonier Tschus, Commune de Grimentz

1. Ouverture de la séance

Georges-Alain Zuber ouvre la séance et rappelle les raisons de l'organisation de ces deux ateliers SEPO :

- les commissions formées dans le but de préparer la nouvelle commune
- la commission économie publique qui traite principalement du tourisme

Le but étant de pouvoir dégager des grandes lignes qui permettront – peut-être – de rédiger une politique communale du tourisme afin de répondre à la demande de la loi actuelle.

Ce travail se fera dans le contexte particulier de la nouvelle loi sur le tourisme qui passera en première lecture au Grand Conseil cet automne. Les communes d'Anniviers, entourées de professionnels de la branche, se sont prononcées sur le texte.

La parole est ensuite passée à Philippe Chauvie du SEREC qui explique le déroulement des ateliers :

- aspect rétrospectif (succès, échecs)
- aspect prospectif (potentialités, obstacles)

Chacun est invité à noter sur des petits papiers, dans un premier temps, le succès et échecs, puis les potentialités et obstacles.

2. Discussion

Les papiers sont ensuite regroupés sur le mur par thème et la discussion s'ouvre parmi les membres qui relèvent notamment les points suivants :

- Le patrimoine se perd dans les stations. Si les villages ont su le conserver, le développement de certaines stations, ex : Grimentz, développement incontrôlé.
- L'intérêt global de la vallée n'est pas pris en compte. Les promoteurs n'ont plus de vision à long terme. Ce sont des vendeurs cherchant le profit à court terme.
- Ce qui se fait ailleurs devrait pourtant servir d'exemple
- Ne pas oublier que le terrain est vendu par les indigènes
- Pourquoi les communes devraient-elles compenser la perte de surfaces agricoles alors qu'elles se situent en zone à construire ?
- La commission aménagement du territoire a du travail. Eviter de faire chacun dans son coin un règlement sur les résidences secondaires qui ne sera valable qu'un peu plus d'un an.

- Le manque de lits hôteliers pose problème. La clientèle hôtelière dépense plus en station et c'est un manque à gagner pour les écoles de ski, notamment.
- Que peut faire une commune pour préserver les lits hôteliers actuels : agir au niveau des taxes, la commune pourrait jouer le rôle d'une banque et prêter une certaine somme, supprimer la TPT,...
- L'Etat devrait créer un fonds de soutien
- Les projets avec la création de lits marchants (résidence de tourisme) devraient être appuyés.

- La présentation des métiers du tourisme aux jeunes est toujours démotivante (bas salaire, travail du week-end,...). Améliorer l'image et en parler dans les écoles sous forme d'heures d'économie touristique.

- Les grandes manifestations permettent une reconnaissance de la vallée à l'extérieur (Grand Raid, Sierre-Zinal). Elles ont aussi un rôle rassembleur.
- L'accès est un problème malgré les grands efforts d'entretien de ces dernières années. La route des fonds pourrait être un atout supplémentaire (agglomération).
- Les infrastructures devraient être améliorées (chemins pédestres). Les bus navettes reliant les stations et les villages sont une nécessité à maintenir.

- La création d'une seule commune est jugée comme une potentialité pour le futur du tourisme en Anniviers.

- La nouvelle loi sur le tourisme répartit mieux les tâches entre commune et OT (infrastructures à la commune, vrai dicastère du tourisme au sein de la commune, animation aux OT,...). Elle devrait donner plus de moyens financiers pour cette branche d'activité. Une politique communale du tourisme doit néanmoins voir le jour pour éviter la décentralisation de la prise de décision (au niveau de la région).
- Obliger, par un règlement, la location des résidences secondaires.
- Tout faire pour que SAT soit reconnue comme une région au sens de la nouvelle loi. C'est l'identité qui doit définir une région touristique.
- Les membres des comités SAT / CdV doivent mieux relayer les informations auprès du groupe de personnes qu'ils représentent.

3. Suite des ateliers

Un deuxième atelier SEPO, avec d'autres personnes, aura lieu le 18 septembre 2007. La commission économie avec le SEREC feront ensuite une synthèse le 23 octobre.

Un forum traitant notamment du tourisme sera organisé le 16 novembre prochain en présence de MM Jean-Michel Cina et René Schwéry.

4. Remerciements et conclusion

Les personnes présentes autour de la table sont remerciées.

Le futur exécutif devra continuer de tirer en avant cette vallée qui possède de nombreux atouts qu'il faut continuer de mettre en valeur.

Fin à 21h00

Pour le PV : Martine Antonier Tschus